



Paris, le 07 mars 2019

**OBJET** : préavis de grève du 15 mars au 20 mars 2019 (et nuit attenantes)

Monsieur le Président Directeur Général

Les organisations syndicales FO, CGT et Solidaires de Météo-France déposent un préavis de grève du 15 mars au 20 mars 2019 (et nuit attenantes).  
Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de l'établissement.

Nous dénonçons depuis de nombreux mois vos orientations générales dans le cadre de la réorganisation lancée depuis la signature du COP et de son adaptation à CAP2022.

Malgré l'opposition et les revendications du personnel exprimées par des mouvements sociaux variés (grèves, manifestations), vous restez sourd et n'entendez ni la colère ni la souffrance des agents.

Nous arrivons maintenant à un point de non retour : vous imposez la refonte du temps de travail et la mise en place des astreintes. Votre projet conduirait à un régime intenable pour les agents, en particulier en région.  
Vous désorganisez les services en centralisant et en fermant les centres territoriaux.

On pourrait se dire que les projets du gouvernement sont suffisamment mortifères pour la fonction publique, pour ne pas anticiper ni en rajouter.

C'est bien un préavis de grève Météo-France que nous déposons aujourd'hui, sur des problématiques qui relèvent de votre pouvoir décisionnaire.

Nous exigeons des moyens pour que Météo-France puisse continuer d'assurer ses missions, ce qui implique que les travaux en cours soient suspendus :

- **Temps de travail** : nous refusons la généralisation de l'astreinte. Vous devez organiser de véritables débats, au plus près des équipes concernées et dans la plus totale transparence, et reconsidérer d'autres solutions. Nous vous demandons également d'abandonner vos décisions concernant les cadres autonomes et la limitation des REBL.
- **Dans le cadre des réorganisations** : vous devez exposer et garantir au personnel :
  - un mode opératoire explicite, compréhensible par tous, durable et équitable.
  - pour TOUS les agents la non mobilité géographique forcée, y compris pour les centres dans lesquels il restera peu d'agents,
  - du contenu pour tous les postes
- **Requalification** : vos annonces, présentées comme définitives, entérinent une promotion inique qui ne peut que dégrader un peu plus le climat social. Nous revendiquons une évolution statutaire pour l'ensemble du corps des TSM (évolution vers la catégorie A) et des mesures statutaires pour le corps des ITM.

- **Dossier Montagne et nivologie** : vous devez accepter de remettre en question l'objectif de centralisation et la réduction d'effectifs, et attribuer les moyens nécessaires à la sécurité des personnes et des biens et au développement de la prévision locale du risque d'avalanche.
- **CSP** : à la suite des bilans qui seront établis prochainement, nous revendiquons les mesures immédiates nécessaires au bon fonctionnement des services administratifs.
- **Risques psychosociaux** : comme nous n'avons de cesse de le répéter depuis des mois, l'ensemble de votre stratégie ne fait que dégrader le climat de l'établissement et la santé des agents dont vous êtes pourtant légalement responsable. Monsieur le Président Directeur Général, qui vous disiez, peu après votre arrivée, être « traumatisé par les fermetures », votre responsabilité est engagée, au même titre que celle de l'État. Nous revendiquons une réelle prise en compte des diverses enquêtes faites via les CHSCT en matière de risques psychosociaux afin de les éviter (réévaluation globale dans le cadre des CHSCT).

Ce préavis débute le jour du conseil d'administration, s'achève le jour du CHSCT-EP,, deux rendez-vous importants dans le fonctionnement de l'établissement. Ce n'est pas un hasard.

Le préavis déposé doit permettre à tous-tes les agents-es de Météo-France qui le souhaitent, d'exprimer leurs désaccords et de faire prendre en compte leurs revendications.

Veillez agréer, Monsieur le Président nos salutations respectueuses

Solidaires Météo  
José Chevalier

CGT Météo  
Sylvie Pitkevicht

SNITM/FO  
Jérôme Lartisan

